

LA SENSIBILISATION DES PARTICULIERS A LA RENOVATION ENERGETIQUE

BALLADES THERMO - Saison 2017/2018

Organisée par l'**ALEC 18**, en partenariat avec **BOURGES PLUS** et les communes volontaires de la Communauté d'agglomération, la balade thermographique repose sur un principe simple : un groupe de personnes se 'balade' avec un Conseiller Info-Energie (CIE) muni d'une caméra thermique le long d'un parcours défini par avance avec la commune.

Cet outil permet de visualiser le rayonnement infrarouge de différentes surfaces et ainsi repérer les déperditions thermiques au niveau d'un bâtiment depuis l'extérieur. Plus la couleur est chaude (rouge), plus la surface émet de la chaleur. Il est ainsi possible de visualiser les défauts d'isolation d'un logement.

La bonne tenue d'une telle opération repose avant tout sur des conditions météorologiques particulières (temps clair, pas de précipitations), associées à une période de froid.

A l'issue de la balade, les participants, ainsi que toutes personnes intéressées ou ayant un projet de rénovation, sont invités à rejoindre une conférence illustrée de clichés thermographiques avec une présentation de solutions techniques d'isolation et des aides financières mobilisables, notamment sur le territoire de la Communauté d'agglomération.

Cette animation est totalement gratuite. *Elle se déroulera :*

le 1^{er} mars 2018 à partir de 18h sur la commune de Berry-Bouy.

Les personnes intéressées par la balade s'inscrivent au préalable auprès de l'espace info énergie (02.46.08.11.02), la conférence qui suit est quant à elle ouverte à tous.

Le lieu de RDV est fixé :

devant la mairie à 18h pour les participants de la balade

et à

19h à l'auberge, salle d'animation pour la conférence qui suivra.

La soirée se clôturera par un temps de convivialité.

Attention: Cette animation est avant tout pédagogique, et vise à sensibiliser et à informer les particuliers sur les dispositifs de financements existants localement pour leur projet de rénovation. Elle n'a pas vocation à se substituer à un diagnostic personnalisé et approfondi, qui doit être réalisé par une structure dûment habilitée.